

*Questions orales*

**M. Trudeau:** Monsieur l'Orateur, je trouve que le chef de l'opposition est fort réservé ce matin. Je lui ai proposé de demeurer à la Chambre jusqu'à 4 h 45, mais il a répondu que je ne me soucie guère du Parlement. Il ne semble pas en avoir une très haute opinion lui-même.

**Des voix:** Bravo!

**M. Trudeau:** Le chef de l'opposition sait, et je le répète pour la troisième fois, que des réunions doivent avoir lieu à 2 h cet après-midi. Nous espérons que les grévistes seront rappelés et que le travail reprendra. Je peux assurer au chef de l'opposition que s'ils ne le font pas, le gouvernement est disposé à annoncer les mesures qu'il entend prendre.

LES NÉGOCIATIONS EN VUE DE PRÉVENIR LA GRÈVE—  
L'ENGAGEMENT DU GOUVERNEMENT

**L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris):** Monsieur l'Orateur, le ministre des Postes vient d'arriver à la Chambre.

**Des voix:** Bravo!

**Une voix:** Livraison spéciale!

**M. Dinsdale:** Oui, une livraison spéciale.

**M. Paproski:** La diligence.

**M. Dinsdale:** Je voudrais poser ma question à l'honorable représentant. Il est souriant il nous apporte peut-être de bonnes nouvelles. Nous l'espérons certes en raison de l'importance critique d'un service postal sûr et efficace pour les Canadiens.

Le ministre des Postes est-il au courant d'une déclaration faite ce matin par le président du syndicat des postiers du Canada selon laquelle jamais durant les longues négociations, ni le ministre ni le sous-ministre ne se sont entretenus officiellement ou pas avec les dirigeants syndicaux? Le ministre des Postes répondra-t-il à cette allégation et peut-il expliquer cette négligence, si tel est le cas?

**L'hon. J. Gilles Lamontagne (ministre des Postes):** Monsieur l'Orateur, en ce qui concerne mon sourire, si l'honorable représentant siégeait de ce côté-ci de la Chambre, il serait toujours souriant.

**Des voix:** Bravo!

**M. Lamontagne:** Il ne s'agit pas de nier ou de confirmer les déclarations qu'a faites M. Parrot en qualité de président du SPC. Je puis assurer au député que je me suis entretenu amicalement avec lui à plusieurs reprises et j'ai tenté chaque fois d'en venir à un accommodement quelconque au sujet du fonctionnement des Postes.

● (1122)

Je peux assurer au député que mes collaborateurs et les fonctionnaires du ministère des Postes ont consacré des heures, des jours, des semaines et des mois à la recherche de solutions et que nous avons fait tout ce qui était nécessaire. Si nous n'obtenons pas les résultats escomptés, ce ne sera pas parce que notre personnel n'aura pas fait son devoir et n'aura pas pris ses responsabilités.

[M. Clark.]

LES MESURES PROPRES À RÉSOUDRE LES PROBLÈMES

**L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris):** Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Il est évident que le ministre des Postes n'a aucune bonne nouvelle à annoncer à la Chambre. C'est regrettable parce que la situation empire rapidement. Étudions la question dans ses implications à long terme. On ne peut blâmer le ministre actuel parce que la situation est devenue ce qu'elle est de façon graduelle.

Puisqu'au ministère des Postes, les relations employeur-employés sont complètement rompues, le ministre sait-il que la semaine prochaine se tiendra à Washington un congrès mondial des syndicats internationaux des postes, du télégraphe et du téléphone et que ce congrès se déroulera sous le thème de la démocratie industrielle dans le service postal? A ce sujet, je lis dans le bulletin du syndicat . . .

**Des voix:** Règlement!

**M. l'Orateur:** A l'ordre! Le député doit poser sa question supplémentaire.

**M. Dinsdale:** La voici: le ministre sait-il que les participants à ce congrès se réunissent dans le but de discuter de la consultation mutuelle et de la participation des travailleurs au processus administratif des postes et des télécommunications en tant que solutions aux problèmes qui ont surgi par suite de l'introduction au ministère des Postes de la mécanisation et de l'automatisation et le gouvernement envisage-t-il d'adopter cette formule comme solution à long terme au désordre croissant qui règne dans la poste canadienne?

**L'hon. J. Gilles Lamontagne (ministre des Postes):** Monsieur l'Orateur, je puis certifier au député que nous sommes au courant de ce qui se passe aux États-Unis. Nous sommes en contact avec les Postes américaines. Nous avons fait venir des représentants des Postes britanniques pour en discuter avec eux.

Je tiens toutefois à apporter une petite rectification. Comme le député a parlé d'une rupture totale des relations patronales-syndicales aux Postes, je signale que ce ministère compte 28 unités de négociation et que ce n'est qu'avec une seule d'entre elles que nous n'arrivons pas à nous mettre d'accord. Tout est réglé avec vingt-sept autres unités.

\* \* \*

LA FONCTION PUBLIQUE

LA RÉDUCTION DES EFFECTIFS DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ  
NATIONALE ET DU BIEN-ÊTRE SOCIAL

**M. Cyril Symes (Sault-Sainte-Marie):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au président du Conseil du Trésor à propos de la réduction des effectifs dans la Fonction publique. Peut-il garantir à la Chambre sans ambages, comme le candidat libéral dans la circonscription d'Ottawa-Centre a essayé de le faire, que les 650 employés du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social qui ont reçu leur préavis seront tous recasés dans la Fonction publique.